

Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASL (Association des Sciences du Langage)

tenue le 31 janvier 2009 dans l'amphi Durkheim
de la Sorbonne, Paris

L'assemblée générale commence à 16h 30, après une table ronde sur « Les sciences du langage dans la tourmente : propositions d'actions ». L'ASL ne peut en effet ignorer les coups portés à notre système d'enseignement et de recherche, et a des raisons de s'inquiéter du sort réservé aux revues, à la formation des enseignants, aux systèmes d'enseignement supérieur et/ou de recherche. Les interventions successives de Philippe Schepens, Dan Savatovsky, Sylvie Plane, Thierry Ponchon et Marie-Laure Elalouf ont permis de lancer un débat très riche sur ces questions d'actualité, qui ont abouti à deux motions, votées à l'unanimité en AG (voir ci-dessous).

Trente-deux adhérents sont présents, dix-neuf procurations ont été remises, ce qui représente **cinquante-et-une voix exprimées** pour les votes qui interviennent au cours de cette assemblée générale.

Après quelques mots de bienvenue, le président en exercice, Christian Hudelot, expose le **rapport moral** en passant en revue les différentes tâches que le bureau s'était fixées et qu'il a accomplies durant son mandat.

Rapport moral du Président de l'ASL, Christian Hudelot

Chers Asliennes et Asliens, chers collègues, chers amis,

Tout d'abord je voulais profiter de ce dernier jour du mois de janvier pour souhaiter à toutes et à tous une bonne année 2009. Certes, cette année s'ouvre dans une période que nous savons difficile – je ne parlerai pas de la crise financière – dans la mesure où cette année commence pour la plupart d'entre nous par une remise en cause violente de notre système d'enseignement supérieur et de recherche.

Voilà en tout cas une raison de plus pour vous souhaiter (pas seulement parce que c'est la tradition) une bonne santé – car il en faudra certainement pour être présent sur tous les fronts : AG, manifestations, rédactions de motions, etc. Mais je voudrais également souhaiter que cette année vous puissiez trouver dans l'ASL une association dynamique et réactive, au plus près de vos préoccupations. Je fais de toute façon largement confiance à l'actuel bureau pour répondre à vos attentes.

Cela dit, nous ne sommes pas là seulement pour échanger des vœux mais avant tout pour dresser le bilan de l'année écoulée. Alors, quel **bilan** pour l'année 2008 ?

Nous avons, dans des conditions pas toujours faciles depuis en particulier que la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Paris Descartes a quitté la Sorbonne pour

s'installer aux Saints-Pères, poursuivi les activités traditionnelles de l'ASL. Permettez moi d'en énumérer quelques-unes.

Publication, aussi régulière que possible, des trois numéros annuels de Buscila-Infos (un numéro simple, le n° 20 de mars, et un numéro double, le n° 21-22 de septembre-novembre). Je voudrais en particulier remercier Chantal Caracci pour la mise en page, Mireille Froment et Isabelle Laborde-Milaa pour les envois papier, Sophie de Pontonx pour les envois électroniques. Des remerciements particuliers doivent aller à Cécile Guernier qui collecte très scrupuleusement les colloques et à Christine Jacquet-Pfau qui a en charge les publications. Bien entendu je n'oublie pas l'ensemble du bureau pour les relectures attentives. J'aurai par ailleurs une pensée particulière pour Christine qui veille avec la ténacité et la rigueur qu'on lui connaît au bon déroulement des opérations.

Claude Gruaz avait ouvert une rubrique pour rendre compte de l'activité des Centres de recherche : il demande à être relevé et je le comprends. Il est vrai que je le croise dans le bureau de l'ASL depuis que je l'ai rejoint il y a sept ou huit ans. C'est un des piliers de notre association. Inutile de dire que c'est ce type de dévouement qui permet à notre association de perdurer tout en se régénérant d'année en année. J'espère qu'après les évaluations et les restructurations subies par bon nombre d'équipes et de laboratoires de recherche cette rubrique va se poursuivre.

La toute dernière née de nos **rubriques**, vous l'aurez noté, s'intitule « Libres propos ». Mise en place pour permettre à notre Buscila-Infos de n'être pas simplement un vecteur d'informations mais également un organe de discussions et / ou de prises de position, cette rubrique s'est révélée spécialement utile dans cette période particulièrement mouvante.

Un effort a été fait en outre pour rendre notre **site** plus réactif (<http://assoc-asl.net/>). L'effort doit certes être poursuivi mais il faut déjà noter :

- que les annonces de colloques sont systématiquement mises en ligne ;
- que les membres de l'ASL disposent de la possibilité de faire inscrire sur le site jusqu'à cinq références de publications ;
- qu'ont été ouvertes cette année deux rubriques « Actualité des SDL » et « Tribune » (<http://assoc-asl.net/asl/actualites/actualites.php>) que Christine Jacquet-Pfau et Thierry Ponchon et alimentent au fil des besoins.

Ce site doit certainement être amélioré et des contacts ont déjà été pris pour le rénover en profondeur afin de permettre une meilleure réactivité pour le bureau de l'ASL et un accès direct à ses membres.

Thierry Ponchon, qui a rejoint le bureau cette année, est venu prêter main forte à Christine. Je sais que l'on peut lui faire confiance pour mettre à notre disposition d'ici quelque mois un site plus attractif, plus réactif, et en tout cas plus convivial.

L'annuaire est paru. Je crois qu'il en reste quelques exemplaires. Rappelons, et je vous invite à le répéter autour de vous, qu'il s'agit de l'Annuaire des membres de l'ASL et non, comme on l'a cru ou laisser croire trop longtemps, de l'annuaire des linguistes de France. D'autant que l'ASL compte des adhérents en dehors de l'Hexagone et même hors d'Europe, et qu'en outre c'est un annuaire des Sciences du langage, non de la seule Linguistique. Doivent être particulièrement remerciés pour leur contribution Christine et Thierry, à nouveau, mais surtout Sophie, dont le travail préparatoire comme la mise en forme définitive ont permis à cet annuaire d'être publié dans les temps.

En ce qui concerne le dernier **Colloque** : Christine, Chantal et moi sommes en charge de sa **publication**. Je reconnais que nous avons pris un peu de retard et dirai, à titre

d'excuses sinon de justification, qu'il n'est pas facile d'être présent sur tous les fronts. En attendant que cet ouvrage sorte – et nous comptons à nouveau sur Marc Arabyan pour qu'il l'édite dès réception du manuscrit définitif – j'invite ceux qui ne les ont pas encore lus à se procurer les précédents fascicules : Mais que font les linguistes ? Les Sciences du langage, vingt ans après, paru chez l'Harmattan et Sciences du langage et sciences de l'homme chez Lambert-Lucas.

Nous sommes en train de préparer notre **prochain colloque** qui devrait porter sur l'impact des nouvelles technologies dans le renouvellement des problématiques et l'émergence de nouveaux modèles théoriques en sciences du langage.

Les **actions** de l'association. Nous avons, en tant que personne morale, soutenu l'« Appel du 8 novembre », « Pour une vraie formation des enseignants », protestant contre la mise en œuvre précipitée d'une réforme radicale de la formation des enseignants (<http://www.appeldu8novembre.fr/phpPetitions/index.php?petition=2>).

Nous avons par ailleurs mis sur le **site** de l'ASL des informations concernant les principaux mouvements en cours quand ils concernaient assez directement les Sciences du langage. Peut-être n'avons-nous pas été assez réactifs. Et plusieurs de nos collègues auraient aimé sans doute des engagements plus marqués, voire une opposition radicale à plusieurs des dispositions ou des réformes actuellement en cours, qu'il s'agisse, au-delà de la formation des enseignants, de prendre position vis-à-vis de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), de l'Agence nationale de la recherche (ANR) ou encore de la réforme des concours. Nous avons au moins ouvert le débat et souhaitons très sincèrement que les positions soient non celles de la présidence ou du bureau, mais bien celles de l'ASL dans sa grande majorité.

Il est vrai que beaucoup d'entre nous militent dans divers instances et peuvent penser par moments que l'ASL est parfois en retrait par rapport à elles : encore ne faut-il pas confondre, de mon point de vue, ce qui relèverait d'une opposition à des mesures, qu'en tant que citoyens, nous jugeons globalement condamnables et celles que nos compétences propres de linguo-scientistes citoyens nous incitent à condamner.

Compte tenu de la sphère d'activités qu'englobent les sciences du langage, il y a des initiatives que nous pouvons prendre au nom de l'expertise collective que nous représentons, et que nous devons donc prendre lorsque nous le jugeons nécessaire soit parce que les mesures prises nous semblent aller à l'encontre des effets escomptés, soit parce que nos disciplines se trouvent arbitrairement écartées ou encore parce que les institutions prennent des mesures qui dispersent, laminent, ou affaiblissent notre champ disciplinaire.

Je terminerai ce bilan, que je reconnais assez mitigé, en demandant d'être libéré de mes fonctions en raison au moins des deux faits suivants indépendants l'un de l'autre.

J'ai eu la faiblesse de me faire élire à la présidence de la Section 34 « Langues, langage, discours » du Comité national de la recherche scientifique (CoNRS) et je dois reconnaître que la fonction s'est révélée un peu plus lourde que ce j'imaginai. Impression qui s'est trouvée renforcée du fait que j'ai décidé, presque dans le même temps, de rejoindre un laboratoire de province à plus de cinq heures de train du Quartier latin et qu'il me paraît présomptueux, dans ces circonstances, de remplir totalement mon rôle de Président de notre Association, surtout en cette période critique.

Dans la mesure où l'ASL procède à un renouvellement du bureau tous les deux ans, nous vous proposons de maintenir le bureau actuel et de désigner l'un d'entre nous comme Président intérimaire. Dans la mesure où il a accepté cette charge, je propose, avec

l'accord unanime du bureau, que Thierry Ponchon soit investi de cette fonction, il en a la compétence, l'autorité et l'énergie.

J'entends que le vote de confiance installe par là même Thierry dans ses nouvelles fonctions.

Je vous remercie.

Christian Hudelot
Président de l'ASL

Vote : le **rapport moral est adopté** à l'unanimité moins une abstention des présents et représentés.

Le Président, qui avait annoncé en début d'AG les contraintes d'horaires auxquelles il était soumis, a dû quitter l'AG après son rapport moral. Il donne procuration de vote pour la seconde partie. Thierry Ponchon, président par intérim pour 2009, prend la présidence de la séance.

La trésorière générale, Isabelle Laborde-Milaa, distribue une photocopie avec le **bilan financier** de l'exercice et les prévisions pour 2009 (document joint ci-après). Elle présente toutes ces données, en justifiant les variations par rapport aux années antérieures, tant dans les dépenses que dans les recettes.

Elle précise notamment que la DGLFLF a donné son accord pour une subvention de 1000 euros pour la publication des actes du colloque de 2007, qui seront publiés en 2009 aux éditions Lambert-Lucas (Limoges). L'exercice 2008 est satisfaisant, en particulier en raison du nombre d'adhésions et de réadhésions, nettement en hausse par rapport à 2007 (212 adhérents en 2008). L'ASL pourrait ainsi sereinement envisager d'organiser une journée d'étude en 2009, outre le colloque prévu fin 2009.

Le **rapport financier est adopté** à l'unanimité des présents et représentés.

Thierry Ponchon revient sur quelques projets pour 2009 : organisation d'une journée d'étude sur un thème à déterminer, organisation du colloque sur « Sciences du langage et nouvelles technologies » dont la thématique a été fixée par le bureau de l'ASL en 2008.

Dan Savatovsky suggère que l'ASL lance une étude sur les appels à projets publiés par l'Agence nationale de la recherche (ANR).

L'AG se clôt sur la rédaction de deux motions votées à l'unanimité par les adhérents et les représentés.

Première motion :

à l'attention du Ministre de l'éducation nationale

L'ASL réunie en assemblée générale le 31 janvier 2009 proteste contre la réforme de la formation et du recrutement des enseignants.

Elle exige que soit revu le projet de concours de recrutement de professeurs des écoles car il ne permet pas de s'assurer de façon systématique et fiable que les futurs enseignants possèdent bien les compétences et les savoirs nécessaires pour enseigner le français.

Seconde motion :

à l'attention de l'AERES

L'Association des Sciences du Langage affirme :

- que le support éditorial n'est pas le garant de la qualité scientifique des publications d'un chercheur ou d'un enseignant-chercheur
- que les critères bibliométriques ne sauraient constituer un critère d'évaluation.

Elle dénonce donc tout classement des publications.

La séance est levée à 17h 45 et l'assemblée est conviée au pot de l'amitié.

Paris, le 31 janvier 2009

Christine JACQUET-PFAU
Secrétaire générale de l'ASL

Annexes

Rapport financier 2008

Solde des comptes au 31/12/2008

	31/12/08	[01/01/08]
Compte bancaire Crédit Mutuel: 31567140	6222,89 €	[3337,61 €]
Livret Bleu Association n° 31567160	6487,96 €	[6258,47 €]
TOTAL	12710,85	[9596,08 €]

Recettes

	2008	[2007]
Adhésions	6153,5	[4700,20]
Intérêts Livret bleu	229,49	[87,82]
		Droits d'auteur [40,12]
	6382,99	[4828,14]

Dépenses

	2008	[2007]
Frais bancaires	171,13	[144,27]
Site web (hébergeur Chicago)	184,88	[199,67]
Mise à jour du site	360	

Affranchissements	227,24	[316,84]
Buscila n° 20-21-22	234	[238,25]
Annuaire	1757,41	[1647,5]
Frais bureau + AG	20,01	[179,41]
Papeterie	124,95	[115,8]
		Actes coll. 2005 [290,57]
Colloque 2007 (transports)	188,6	[2480,50]
	3268,22	[5612,81]

Solde différentiel : 6382,99 - 3268,22 = + 3114,77 €

Bilans établis le 30 janvier 2009 pour l'ASL. Trésorière : Isabelle Laborde-Milaa

Prévisions budgétaires 2009

depenses		recettes	
Engagé 2009	-100	Adhésions	+ 7000
Buscila x 3	-300		
Affranchissement	-300		
Papeterie	-150		
Mise à jour du site	-600		
Frais bancaires	-190		
Frais de bureau + AG	-200		
Publication coll. 2007	-1000	Subvention DGLF pour Actes 2007	+ 1000
Colloque 2009	-3500		
Autres manifestations	-1500		
Retirage partiel Annuaire 2008	-160		
TOTAL	- 8000		+ 8000